

L'HATRIZIENNE 22/06/2024

RANDONEES VTT&GRAVEL familiale

Bulletin individuel d'engagement

NOM : _____ PRENOM : _____

Date de naissance* : ____/____/____ M F

(*) : Les mineurs doivent être accompagné dans l'intégralité de la randonnée par un adulte :

Nom et prénom du représentant légal présent :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tel mobile : _____

Email : _____@_____

Tel de la personne à prévenir : _____

Licencié ?

Non : Oui : N° : _____ Nom du Club : _____

Fédération : FFC : FFCT : UFOLEP : FSGT : FFTRI :

Je m'inscris à la randonnée sur la boucle :

3KM : 27KM : 54KM :

COUT DE L'INSCRIPTION : 5€ à partir de 12ans (gratuit <12ans)

(Chèque à l'ordre de U.S. JARNISY CYCLISME)



Signature : _____

ATTENTION LES BOUCLES NE SONT PAS TOTALEMENT FLECHÉES : IL FAUDRA SUIVRE LA TRACE DE VOTRE GPS EN CHARGEANT LE « .gpx » affiché au départ !

Il y aura 2 point de ravitaillement :

1. Au City Stade de Hatrize (Lieu des départs et arrivées)
2. Au Refuge du Jolie Bois à Auboué (où passent la boucle 2 et 3)

Par mon inscription je m'engage à :

- Respecter le code de la route car Attention, l'itinéraire n'est pas fermé à la circulation (traversée de routes notamment). Malgré toutes les mesures de sécurité, il est recommandé de rester très prudent et vigilant sur la totalité du parcours et de respecter les règles élémentaires du code de la route sur les portions routières.
 - Etre responsable des accidents dont je pourrais être l'auteur.
 - Porter un casque homologué tout au long de la randonnée.
 - Ne pas jeter mes déchets dans la nature.
 - Avoir lu et accepter sans restrictions le règlement affiché sur le site de départs et arrivée au City stade de Hatrize
 - Ne pas quitter le parcours sauf en cas d'abandon signalé à l'organisation via un sms :
- Président de l'U.S.J.C. : Jean Paul au 06 12 24 62 38**
Coordinateur sécurité : Laurent au 06 07 70 81 85
- De même j'atteste sur l'honneur, avoir la condition physique nécessaire me permettant d'effectuer la distance que j'ai choisi.

**Je réserve mon repas de midi auprès de Philippe au 07 83 11 47 46
(À payer lors du retrait du repas)**



Partage et rencontres

Règlement: L'HATRIZIENNE Randonnée VTT&GRAVEL

L'HATRIZIENNE Randonnée VTT&GRAVEL est une organisation de l'Union Sportive Jarnisy Cyclisme (USJC) et des Associations de HATRIZE.

Cette randonnée est organisée sous l'égide de la FFC, inscrite au calendrier du Comité du Grand Est de la FFC et selon la réglementation en vigueur.

Cette randonnée est ouverte à toutes et tous, licenciés.es ou non. Ouverte aux vélos de VTT, de Gravel et VAE (sous réserve d'avoir un VAE homologué (coupure à 25km/h) et de ne pas gêner les autres participants lors des dépassements notamment).

Inscription sur place au city stade de Hatrize (Av du Val de L'Orne) à partir de 8h00. Départ libre non groupée, à partir de 8h30 et jusqu'à 10h30.

Art 1: Tout engagement à cette randonnée, implique que chaque participant a pris connaissance du présent règlement et en accepte les clauses et conditions qui figurent ci-après dans leur intégralité.

Art 2: Les randonnées sont ouvertes à tous. La participation des mineurs est soumise à l'accompagnement d'un adulte responsable.

Art 3: Chaque participant à cette randonnée est tenu de respecter les dispositions du code de la route et des divers arrêtés. Il devra également respecter les différentes consignes données par les organisateurs.

Art 4: Le port du casque à coque rigide est obligatoire ! (gants et lunettes fortement conseillées).

Art 5: L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou dégradation du matériel des participants.

Art 6: Vos vélos doivent être dans un parfait état de fonctionnement pour toute la durée du parcours. Les accessoires installés sur votre vélo doivent être correctement fixé à ce dernier afin d'éviter tout risque de chute, de bris ou perte sur le parcours. Toute négligence de la part du participant dans ce domaine entraîne sa responsabilité. Chaque Cycliste doit prévoir un nécessaire de réparation ainsi qu'un petit ravitaillement (eau en particulier) afin d'être autonome.

Art 7: Chaque participant doit pouvoir justifier d'une assurance en responsabilité civile et d'une assurance individuelle accident, en accord avec les dispositions légales en vigueur. Il appartient aux participants de se garantir pour les dommages corporels auxquels la participation à cette manifestation peut les exposer. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident, de chute, de perte, de vol, de détérioration de matériel ou d'équipement individuel. Ni l'organisateur, ni son assureur ne couvrent les dommages que pourraient subir le matériel et les équipements des participants, notamment en cas de chute ou de vol. Tout participant empruntera les itinéraires proposés sous son entière responsabilité et appréciation.

Art 8: Chaque participant doit s'assurer auprès de son médecin qu'il est apte sur un plan médical à s'engager à cette randonnée.

Art 9: Chaque participant est tenu de respecter l'environnement et les espaces naturels qu'il traverse. Il doit garder ses déchets et emballages dans ses poches durant la randonnée. Des poubelles seront à disposition aux ravitaillements (Chenil d'Auboué et City stade de Hatrize).

Art 10: Chaque participant doit respecter les autres usagers (promeneurs, Randonneurs, Pêcheurs, autres Cyclistes, Voitures ...) Le partage des chemins et routes, doit se faire avec courtoisie.

Art 11: le parcours pourra être modifié, neutralisée voir même annulée par les organisateurs sans préavis.

Art 12: Tout manquement au règlement exclut de fait le participant de cette manifestation.

Art 13: Tous participant, accepte que l'USJC et les associations de Hatrize, utilisent son image pour la promotion et la diffusion d'images sous toutes leurs formes (vidéo, photo papier, journaux, Internet, etc...) Le participant prend note que son désaccord à cette clause doit être demandé par courrier écrit à L'USJC et joint à son inscription.

Art 14: l'inscription entraîne l'acceptation du présent règlement, aussi affiché sur le lieu du rassemblement aux inscriptions.

L'organisateur.